



O.M.V.S.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal

**Exemple réussi de gestion concertée et  
solidaire d'un organisme fluvial  
(Mali, Mauritanie, Sénégal)**

Assemblées Générales du RAOB et du RIOBT, Dakar 03 – 06 novembre 2004

M.Salem Ould MERZOUG, Haut Commissaire

# Le bassin du fleuve Sénégal

- Longueur : 1800 km
- Surface : 345 000 km<sup>2</sup>
- Hauts Plateaux du Nord de la Guinée, la partie occidentale du Mali, les régions méridionales de la Mauritanie et les régions septentrionales du Sénégal.
- 4 états riverains (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée).
- Source Fouta Djallon (Guinée).



# Fleuve Sénégal = La confluence d'un faisceau de rivières

- **Principaux affluents:**

Bafing, Bakoye et Falemé;

- **Autres affluents:**

le Kolombiné

le Karakoro

l'Oued Ghorfa

le Niordé

le Gorgol

# Idée centrale : Un fleuve allogène

- **Source des branches maîtresses:**  
**Régions Tropicales Humides**

**Le Fleuve Sénégal = cours d'eau allogène (domaine Guinéen et/ou Soudano-Guinéen pour le Bassin en amont de Bakel).**

- **Conséquences:**

Existence d'un potentiel hydrique important dans une région marquée par de graves fluctuations erratiques de la pluviométrie, parfois parcimonieuse.

- **Enjeux :**

Mise en valeur de ce potentiel sous-tendue par une occupation humaine ancienne.

- **Rôle du Fleuve:**

Voie de pénétration coloniale  
Espace de circulation et d'échange  
Territoire partagé de production

# LES FONDEMENTS SOLIDES, D'UNE ORGANISATION EN MARCHE

## Ancienneté de la mise en valeur

La mise en Valeur du fleuve remonte aux 19ème :

- Publication du Plan de colonisation agricole 1802
- Études Partielles sur la navigabilité du fleuve 1908
- Projet de l'Union Hydroélectricité Africaine 1927
- Tentatives de la mission d'Etudes du Fleuve

Sénégal en 1935

- Études Sectorielles et Aménagement de la basse vallée et du Delta par la Mission d'Aménagement du Fleuve Sénégal.
- Création d'un Organe Commun au service des trois Etats, du Comité Inter Etats et de l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal de 1959 à 1972.
- **Naissance de l'OMVS en 1972.**

L'OMVS = fruit d'un long processus de maturation.

# UN CADRE JURIDIQUE COHERENT, ADAPTE ET NOVATEUR

**L'OMVS est régie par les textes suivants :**

- La Convention relative au Statut Juridique du Fleuve du 11 mars 1972 ;**
- La Convention Portant Création de l'OMVS du 11 mars 1972 ;**
- L'Accord Relatif aux Privilèges et aux Immunités de l'OMVS du 18 avril 1977 ;**
- La Convention Relative au Statut Juridique des Ouvrages Communs du 21 décembre 1978 ;**
- La Convention Relative aux Modalités de Financement des Ouvrages Communs du 12 mai 1982 ;**

- La Convention portant création de la Société de Gestion et d'exploitation de Diama - 07 Janvier 1997 (SOGED) ;

- La Convention portant création de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali - 07 Janvier 1997 (SOGEM) ;

- La Charte des Eaux du Fleuve Sénégal - 28 mai 2002 :

- Unique en son genre;
- Novatrice, avant-gardiste;
- Passage raisonné d'une phase d'aménagement à une phase de gestion.

- **Définition des normes s'imposant à tous, sans formalisme excessif, au quintuple plan: juridique, institutionnel, financier organisationnel et technique;**
- **Prise en compte des interpellations mondiales en termes de rationalité et de durabilité dans la gestion des ressources, à travers les bases juridiques et les différents choix programmatiques ;**

# Comment sommes-nous arrivés à ce stade de maturité ?

## La base de travail :

- **Solidarité et partage;**
- **Dialogue et concertation, prescrits par les textes dans les processus et mécanismes décisionnels;**
- **Méthode itérative pour impliquer les acteurs du bassin;**

**à travers un cadre institutionnel adapté et cohérent.**

# Organes Permanents :

- **Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement**
- **Conseil des Ministres**
- **Haut-Commissariat**
- **SOGEM**
- **SOGED**

# Organes Consultatifs:

- **Commission Permanente des Eaux;**
- **Comité consultatif des bailleurs de fonds;**
- **Comité Régional de Planification;**
- **Comités Nationaux de Coordination;**
- **Comités Locaux de Coordination. Ce dernier étage permet la prise en compte des préoccupations des populations directement dans les villages = Développement Endogène.**

# Objectifs et missions de l'Organisation

- Réduire la vulnérabilité des économies des Etats-membres face aux aléas climatiques ainsi qu'aux variables exogènes ;
- Réaliser les conditions d'une sécurité alimentaire durable au bénéfice des populations du bassin ;
- Accélérer le développement économique des Etats-membres par la valorisation solidaire des opportunités offertes par le bassin ;
- Préserver l'équilibre global de l'hydrosystème du bassin du fleuve Sénégal ;
- Sécuriser et améliorer les revenus des populations de l'espace OMVS ;

# La concrétisation de ces missions à travers :

- l'hydroagriculture;
- la production hydroélectrique;
- l'accès à l'eau potable et à la santé;
- la préservation des écosystèmes.

# Concrètement quel chemin parcouru ?

Appréciation à deux niveaux en termes de :

- **Réalisations concrètes;**
- **Capitalisation de l'expérience et renforcement des capacités opérationnelles.**

The background of the slide is a vertical gradient of blue, transitioning from a lighter, almost white-blue at the top to a deep, dark blue at the bottom. The text is centered and rendered in a bold, white, sans-serif font with a subtle drop shadow.

Bilan de l'Organisation :  
**Infrastructures régionales**

# BARRAGE DE MANANTALI



## ***Fonctions et Objectifs du barrage de Manantali***

- **Stockage de 11.3 milliards de m<sup>3</sup>;**
- **Régularisation des débits du fleuve à 300m<sup>3</sup>/s**
- **Contribution au développement des cultures irriguées sur au moins 255000 ha et la garantie d'une crue annuelle;**
- **Navigabilité durable**
- **Production de 800Gwh/an**

# CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MANANTALI



## ***Centrale Hydroélectrique de Manantali***

- **Un productible de 800GW/h/an garanti 9 ans sur 10;**
- **1500 Km de lignes de transport;**

**Aujourd'hui tous les Etats-membres sont connectés: Bamako (26 janvier 2002 ), Dakar (19 juillet 2002 ) et Nouakchott (15 novembre 2002 ).**

## ***Télécommunications***

**Le câble de garde des lignes réalisé en fibre optique a permis l'interconnexion des réseaux de télécommunication des trois Etats et autorise le transit de 30200 communications téléphoniques simultanées ou de 48 canaux de télévision.**

**En outre, interconnecté au câble sous-marin transatlantique, le réseau OMVS constitue aujourd'hui un point nodal entre l'Afrique du Sud, de l'Est et du Nord.**

# BARRAGE ANTISEL DE DIAMA



## **Fonctions et Objectifs du barrage de Diama:**

- **Bloquer la remontée de la « langue salée »;**
- **Irrigation de 120000ha;**
- **Amélioration des conditions de remplissage des cuvettes naturelles;**
- **Amélioration de la qualité de l'AEP des populations de la vallée;**
- **Régénération du couvert végétal et revitalisation des zones humides (Parc du Djoud et du Diawling);**
- **Accroissement des ressources halieutiques**



Bilan de l'Organisation :  
**Capacités Opérationnelles**

# Capacités opérationnelles

- **Mise en place d'outils d'action et d'aide à la décision:**
  - Outils de gestion hydraulique en temps réel et Modèle d'Analyse Multicritère
  - Observatoire de l'Environnement (FFEM / BAD)
  - Tableau de bord Besoins/Ressources (FFEM)
  - SDAGE (en cours)
- **Application des principes de bonne gouvernance de l'eau (Charte des Eaux);**
- **Application des principes de gestion démocratique de l'eau (CPE rénovée et adaptée).**

# De la Vision à l'Action...

## ...Tournée vers le Développement Durable

**Déclaration de Nouakchott du 21 mai 2003 définissant un cadre d'orientation stratégique articulé autour du triptyque :**

- ✓ **Croissance économique**
- ✓ **Progrès Social**
- ✓ **Préservation de l'Environnement**

**En cohérence avec la démarche des Etats-membres.**

## **Orientation Stratégique :**

Réduction massive de la pauvreté.

## **Comment agir ?**

**Continuer les efforts visant la réalisation des conditions favorables à une croissance économique soutenue à travers :**

- **La massification des flux et des échanges par la réalisation de la navigabilité du fleuve de St - Louis à Ambidédi.**
- **L'amélioration du rythme des aménagements hydroagricoles et hydrauliques.**
- **L'accroissement de l'offre d'énergie à moindre coût par la réalisation des aménagements hydroélectriques prévus à cet effet.**

- **L'accès à l'eau potable : deux projets phares ont été autorisés , notamment Aftout-es-Sahel pour Nouakchott et l'AEP pour Dakar.**
- **La mise en œuvre du Plan Sanitaire Régional.**
- **La mise en œuvre d'un programme ambitieux d'électrification rurale (phase d'urgence) et des opérations à moyen et long termes.**
- **La finalisation et l'exécution du plan d'action régional pour l'amélioration des cultures irriguées.**

# Enjeux et perspectives d'une gestion partagée des bassins internationaux africains

- Nécessité de gérer de façon solidaire et concertée l'ensemble des bassins transfrontaliers pour en faire des lignes de concorde, de paix et de stabilité.
- Les bassins sont des territoires unitaires à travers lesquels peut s'organiser une gestion intégrée et partagée de la ressource en eau et des ressources naturelles.

# De la vision à l'action...Trois principes fondateurs

- L'action au service du Développement Durable.
- L'action au service d'une gestion transfrontalière des ressources au travers d'une approche inclusive.
- Structuration et renforcement de la gestion concertée qui implique l'ensemble des acteurs du bassin.

# Mise en œuvre...

## ...quelques recommandations

- La nécessaire définition du statut juridique du territoire partagé qui doit être déclaré « Zone internationale »;
- La définition d'un cadre juridique et institutionnel solide dans la durée, flexible, structurant et innovant, fondé sur la concertation comme mécanisme essentiel des processus décisionnels;
- La définition d'un programme d'action commun avec des impacts positifs mesurables pour chacun des Etats parties.
- Une équité dans l'imputation des coûts et des charges « Clef de répartition des coûts et charges »;

Une nécessaire volonté politique pour servir :

- La solidarité agissante
- La cohérence
- Le binôme efficacité - durabilité

# Partager les expériences

- A l'échelle internationale (RIOB et RIOB-T)
- Sur le continent Africain (RAOB)
  - Création juin 2002
  - Présidence ABN
  - STP OMVS

# Partager les expériences...

2003 : Rencontre d'Addis Abeba (Initiative du Nil et SADEC en rapport avec la banque Mondiale)

2004 : AG du RAOB et RIOB-T, Novembre à Dakar avec l'appui du Ministère Français des Affaires Étrangères.

## ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL



**"L'eau au service d'un développement solidaire"  
(M.S.Ould MERZOUG - Avril 2004)**

**WWW.OMVS.ORG**